hello.ogbl.lu www.ogbl.lu contact: contact.ogbl.lu twitter: ogbl_luxembourg instagram: @ogbl_luxembourg facebook: OGBL Siderurgie

Piquet de protestation - Rappel!

L'OGBL Sidérurgie organise un piquet de protestation devant le site de Differdange (portail ex-direction/en face du Science Center/de l'ancienne Léierbud) ce vendredi 17 novembre 2023 à 14h30. Cette action syndicale a lieu à la suite des licenciements de collègues malades de travail du Train Grey. Pour l'OGBL, les salariés concernés sont traités injustement et d'autres solutions auraient dû être envisagées. Nous déplorons de nouveau le manque manifeste de dialogue social. Ce piquet a lieu pour marquer notre désaccord et demander leur réintégration.

Point sécurité - Le drame continue

Nos pensées sont avec les familles des 46 victimes de l'accident et avec les dizaines de blessés à la suite de l'explosion dans une mine au Kazakhstan appartement à ArcelorMittal. Malheureusement ce n'est pas la première fois que cela arrive et nous sommes régulièrement confrontés à la mort de collègues de travail travaillant pour le groupe ArcelorMittal. Il y a quelques mois, les autorités kazakhes avaient déjà critiqué ArcelorMittal pour ses manquements en matière de sécurité et de dialogue social, en montrant du doigt le fait que le profit semblait passer devant tout autre considération pour ArcelorMittal.

Les syndicats au niveau mondial, et donc l'OGBL, ne cessent de déplorer le sousinvestissement et le manque de collaboration avec les représentants du personnel pour tenter d'améliorer les choses. Le groupe semble uniquement appliquer la répression et vouloir multiplier les contraintes et les procédures de sécurité. Ceci afin de se dédouaner de toute responsabilité au lieu de chercher à identifier les vrais problèmes et prendre les mesures qui s'imposent.

Problèmes de fiabilité - Sous-effectif!?

Les sites luxembourgeois sont régulièrement confrontés à des **problèmes de fiabilité.** À côté de la vétusté de certaines installations, du manque d'investissement qui est limité au strict minimum et le plus souvent uniquement aux projets qui "rapportent", l'OGBL Sidérurgie ne cesse de demander **plus d'investissements** et surtout de montrer du doigt le **manque d'effectifs** dans certains services. Ceci est d'autant plus critique au niveau des équipes de maintenance. Ce point a de nouveau été porté par les délégués OGBL auprès de la direction LPL.



hello.ogbl.lu www.ogbl.lu contact: contact.ogbl.lu twitter: ogbl_luxembourg instagram: @ogbl_luxembourg facebook: OGBL Siderurgie

Avantages pour les salariés ArcelorMittal

À la suite de la suppression sans avertissement et sans préavis de carte Sympass par la direction d'ArcelorMittal, l'OGBL n'a cessé de demander et de proposer un nouveau système d'avantages ouverts à tous les salariés d'ArcelorMittal. Malgré l'existence d'autres systèmes comme le "My bargains" ou le "Amcham Benefits Club", dont certains sont "testés" au sein de certains services sans que personne ne soit mise au courant, rien de concret n'est encore prévu ni finalisé. Ceci malgré les demandes des salariés et de leurs représentants. À noter que la grande partie des propositions venues des représentants du personnel ont à ce jour toutes malheureusement été ignorées.

Dans ce contexte, l'entreprise a tenu à annoncer qu'elle envisage de proposer des avantages en lien avec les voitures des salariés très prochainement. La délégation du personnel sera préalablement consultée avant la mise en place. Il est question d'offres avantageuses auprès de certains garages dans la grande région lors de l'achat de voitures, de conditions spéciales en matière de leasing privé de véhicules et de conditions avantageuses pour l'achat et le stockage de pneus. Comme indiqué, des informations plus concrètes suivront.

Hors-cadres : Extension des chèques repas et de la prime de déplacement

Lors de la dernière réunion mensuelle avec la direction de l'entreprise, les délégués OGBL ont, dans un souci d'équité et de cohérence, interrogé les représentants d'ArcelorMittal concernant l'**extension des chèques repas** aux salariés hors-cadres qui ne sont légalement pas couverts par la convention collective signée fin septembre qui a introduira cet avantage à partir de janvier 2024. L'entreprise a répondu qu'elle allait évaluer la situation et y réfléchir. Une réponse devrait suivre rapidement.

Il en va de même pour la nouvelle **prime de déplacement** pour les salariés devant voyager pour l'entreprise (au-delà de 150km de leur domicile) applicable suivant la convention collective. Il semblerait que les primes de déplacement qui étaient appliquées jusqu'ici aux hors-cadres ne le sont plus. L'OGBL réclame dès l'application du système à tous les salariés sans distinction, surtout s'ils avaient droit à une indemnité jusqu'ici. Des éclaircissements et une prise de position de la direction sont attendus.

Vos délégués OGBL

